

SARL C M A

MR MULLER BENJAMIN
50 RUE GUTENBERG

SARL C M A

50 RUE GUTENBERG
13640 LA ROQUE D ANTHON

TVA Intracommunautaire : FR49453599334

Client : 334 001065 /

IND T S CTR

Chantier : 001335

FACTURE 334/0168682

Date : 20/11/2022

Page 1

DETAIL DES PRESTATIONS (les minutes sont exprimées en centièmes d'heures)				Quantité	Taux	Montant
LUKOMBO PASCAL MENUISIER ALU Semaine 46 du 14/11/2022 au 20/11/2022 Contrat 334/145967 Matr 334/334007900 001 HEURES NORMALES S/Total				34,00 34,00	32,00	1088,00 1088,00
Valeur en votre aimable règlement par Virement au 31/12/2022				HEURES 34,00	TOTAL H.T 1088,00	TAUX T.V.A 20,00
				TVA / ENC. 217,60	TOTAL T.T.C EUR 1305,60	

Pour vos règlements par virement : Compte NATIXIS FR76 3000 7000 1100 0221 0546 493 NATXFRPPXXX

En cas de paiement anticipé, il ne sera pas pratiqué d'escompte. Le non-respect des conditions de règlement entraîne, l'application de pénalités de retard d'un montant égal au taux de refinancement de la Banque Centrale Européenne, majoré de 10 points, prenant effet au lendemain de la date de paiement figurant sur la facture. Conformément aux dispositions des articles L. 441-6 et D.441-5 du code du commerce, tout professionnel en situation de retard de paiement est de plein droit débiteur d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€.

TVA Intracommunautaire : FR 25 712 000 439



2022379468840000110608

SARL C M A

50 RUE GUTENBERG
13640 LA ROQUE D ANTHON

SARL C M A

MR MULLER BENJAMIN
50 RUE GUTENBERG

TVA Intracommunautaire : FR49453599334

Client : 334 001065 /

IND T S CTR

Chantier : 001335

FACTURE 334/0168681

Date : 20/11/2022

Page 1

DETAIL DES PRESTATIONS (les minutes sont exprimées en centièmes d'heures)				Quantité	Taux	Montant
LUKOMBO PASCAL MENUISIER ALU Semaine 45 du 07/11/2022 au 11/11/2022 Contrat 334/145743 Matr 334/334007900 001 HEURES NORMALES 015 HEURES JOUR FERIE CHOME S/Total				29,00 7,00 36,00	32,00 32,00	928,00 224,00 1152,00
Valeur en votre aimable règlement par Virement au 31/12/2022				HEURES 36,00	TOTAL H.T 1152,00	TAUX T.V.A 20,00
				TVA / ENC. 230,40	TOTAL T.T.C EUR 1382,40	

Pour vos règlements par virement : Compte NATIXIS FR76 3000 7000 1100 0221 0546 493 NATXFRPPXXX

En cas de paiement anticipé, il ne sera pas pratiqué d'escompte. Le non-respect des conditions de règlement entraîne, l'application de pénalités de retard d'un montant égal au taux de refinancement de la Banque Centrale Européenne, majoré de 10 points, prenant effet au lendemain de la date de paiement figurant sur la facture. Conformément aux dispositions des articles L. 441-6 et D.441-5 du code du commerce, tout professionnel en situation de retard de paiement est de plein droit débiteur d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€.

TVA Intracommunautaire : FR 25 712 000 439



202229468680000110708

SARL C M A

50 RUE GUTENBERG
13640 LA ROQUE D ANTHON

SARL C M A

MR MULLER BENJAMIN
50 RUE GUTENBERG

TVA Intracommunautaire : FR49453599334

Client : 334 001065 /

IND T S CTR

Chantier : 001335

FACTURE 334/0168680

Date : 20/11/2022

Page 1

DETAIL DES PRESTATIONS (les minutes sont exprimées en centièmes d'heures)				Quantité	Taux	Montant
LUKOMBO PASCAL MENUISIER ALU Semaine 44 du 01/11/2022 au 06/11/2022 Contrat 334/145743 Matr 334/334007900 001 HEURES NORMALES 015 HEURES JOUR FERIE CHOME S/Total				21,00 7,00 28,00	32,00 32,00	672,00 224,00 896,00
Valeur en votre aimable règlement par Virement au 31/12/2022				HEURES 28,00	TOTAL H.T 896,00	TAUX T.V.A 20,00
				TVA / ENC. 179,20	TOTAL T.T.C EUR	1075,20

Pour vos règlements par virement : Compte NATIXIS FR76 3000 7000 1100 0221 0546 493 NATXFRPPXXX

En cas de paiement anticipé, il ne sera pas pratiqué d'escompte. Le non-respect des conditions de règlement entraîne, l'application de pénalités de retard d'un montant égal au taux de refinancement de la Banque Centrale Européenne, majoré de 10 points, prenant effet au lendemain de la date de paiement figurant sur la facture. Conformément aux dispositions des articles L. 441-6 et D.441-5 du code du commerce, tout professionnel en situation de retard de paiement est de plein droit débiteur d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€.

TVA Intracommunautaire : FR 25 712 000 439